



Pays : TOGO

Plan d'Initiation

Titre du Projet : Appui à l'Employabilité et au développement de
L'entrepreneuriat

Résultat (s) de l'UNDAF : D'ici à 2023, les Togolais et les Togolaises bénéficient d'un meilleur accès, plus équitable, à la protection sociale et à des services sociaux de base de qualité, notamment à l'éducation, à la santé, à l'alimentation, à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement.

Produit(s) attendu(s) du CP : **Produit 2.4 :** L'offre de formation technique et professionnelle est améliorée afin que les femmes et les jeunes puissent avoir accès à un emploi décent.

Partenaire de réalisation : Ministère en charge de l'emploi des Jeunes (Direction de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes).

Parties responsables : Direction de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes ; Agence Nationale Pour l'Emploi ; Agence Nationale du Volontariat au Togo ; Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes ; Fédération des Femmes Entrepreneurs et Femmes d'Affaires (FEFA) ; Coalition Nationale pour l'Emploi des Jeunes (CNEJ).

Brève Description du projet

Le Programme de Pays (CPD) 2019-2023 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a été adopté par son conseil d'administration le 22 janvier 2019. Il porte sur 3 piliers à savoir : i) **Renforcer la gouvernance et l'état de droit et consolider la paix ; ii) Œuvrer à la croissance pour tous et l'accès de tous aux services de base et iii) Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et la résilience face aux changements climatiques et aux catastrophes.**

La contribution du PNUD à la croissance inclusive à travers le pilier 2 se concentrera sur le développement communautaire et l'amélioration de l'employabilité et des capacités entrepreneuriales des jeunes et des femmes afin qu'ils puissent saisir les opportunités qu'offre la politique de diversification économique en cours de mise en œuvre. Deux portefeuilles de projets en découlent; i) « Appui au développement communautaire » avec 3 programmes/projets, le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) sur financement du Gouvernement en cours de mise en œuvre, et le Projet d'appui au développement local et le Projet d'appui à l'accès aux marchés des produits locaux: mise en place des systèmes de traçabilité et de certification; ii) le second portefeuille « Appui à l'employabilité et à l'insertion professionnelle » constitué de 2 projets : le projet de promotion des solutions innovantes d'emplois et le Projet d'appui à l'employabilité et au développement de l'entrepreneuriat.

Ce plan de travail constitue la transition entre le cycle 2014-2018 et 2019-2023. Il vise principalement à élaborer les documents de projets du Pilier 2, à accompagner la CNEJ dans la réalisation de ses objectifs annuels, à finaliser les études sur le volontariat national et à engager certaines activités prioritaires avant la mise en place des nouveaux projets.

Période couverte par le PTA : dix-huit (18) mois

Portefeuille du Programme : Appui à l'employabilité et à l'insertion professionnelle

Titre de l'intervention : Appui à l'Employabilité et au développement de l'entrepreneuriat

Code budgétaire : A compléter.

Budget estimatif sur une base de 18 mois : 622 435\$

Ressources allouées 622 435\$

- Gouvernement : \$
- Budget ordinaire : \$
- Autres sources : \$

Lomé, le 22 mars 2019

Approuvé par le PNUD :

Mactar FALL

Représentant Résident a.i du PNUD



I. OBJECTIF ET RESULTATS ATTENDUS

Dans le cadre de son accompagnement à la réalisation des priorités nationales et des Objectifs de Développement Durable, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a élaboré le Programme de Pays (CPD) 2019-2023, qui a été adopté par son conseil d'administration le 22 janvier 2019. Le CPD 2019-2023 est aligné sur les priorités nationales de développement du Togo décrit dans le PND. Il décrit la contribution du PNUD à la réalisation des cibles des objectifs de développement durable priorisées par le Togo. Il porte sur 3 piliers à savoir : i) Renforcer la gouvernance et l'état de droit et consolider la paix ; ii) Œuvrer à la croissance pour tous et l'accès de tous aux services de base et iii) Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et la résilience face aux changements climatiques et aux catastrophes.

En complémentarité avec les programmes gouvernementaux et les interventions des autres partenaires au développement, le pilier 2 fera l'objet de 2 portefeuilles de projets. **Le premier intitulé « Appui au développement communautaire »** a pour objectif d'améliorer l'accès de manière durable des populations rurales et semi-urbaines aux services sociaux et économiques de base grâce à la réalisation des infrastructures et des équipements économiques et sociaux, et à des capacités renforcées en matière de leur gestion. De même, le portefeuille vise à augmenter le pouvoir d'achat de ce groupe de population principalement agricole à travers un meilleur accès aux marchés de leurs produits et la promotion de l'entrepreneuriat agricole. Il est constitué de 3 programmes/projets : le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) sur financement du Gouvernement en cours de mise en œuvre, le Projet d'appui au développement local et le Projet d'appui à l'accès aux marchés des produits locaux : mise en place des systèmes de traçabilité et de certification, qui sont à développer. **Le second portefeuille vise l'accès des jeunes et des femmes à des emplois décents et leur contribution à la croissance économique grâce à leur insertion professionnelle par l'adéquation emploi-formation, la promotion des chaînes de valeur entrepreneuriale (profilage, formation, financement, encadrement) et le renforcement du système d'information sur le marché du travail, et la mise en œuvre des solutions innovantes en matière d'emploi. Il est intitulé « Appui à l'employabilité et à l'insertion professionnelle en particulier celles des femmes et des jeunes »** et constitué de 2 projets : le projet de promotion des solutions innovantes d'emplois et le Projet d'appui à l'employabilité et au développement de l'entrepreneuriat. Ce plan d'initiation est élaboré pour, principalement, élaborer les documents de projets du Pilier 2, accompagner la CNEJ dans la réalisation de ses objectifs annuels et à engager certaines activités prioritaires avant la mise en place des nouveaux projets.

II. ARRANGEMENTS DE GESTION

Ce plan de plan d'initiation sera validé conjointement par le PNUD et le Ministère du développement à la base, de l'artisanat et de la jeunesse, en attendant que le nouveau portefeuille de projets soit élaboré, les partenaires de mise en œuvre et les parties responsables identifiés ; et le comité de pilotage mis en place.

La modalité d'exécution nationale (NEX) basée sur l'approche harmonisée de transfert de fonds (HACT) sera utilisée. La Direction de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes du ministère du Développement à la base assurera la coordination et la gestion des activités en collaboration avec les autres parties concernées.

III. MISE EN OEUVRE

La Direction de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes du ministère du Développement à la base ayant été le point focal du projet « Création d'Emplois et de Revenus » au cours du cycle de programmation qui vient de s'achever, elle continuera à jouer ce rôle de point focal pour la mise en œuvre du plan d'initiation. A ce titre, le point focal ainsi que les principaux responsables des structures concernées seront impliqués dans le suivi de la réalisation des activités retenues dans ce plan d'initiation. Un rapport de mise en œuvre sera élaboré à la fin du plan d'initiation.

Un outil de suivi du Plan de travail sera mis en place. Celui-ci est un tableau dénommé « outils de suivi du plan de travail annuel, suivi du nom de la composante et celui du partenaire de réalisation. Il sera renseigné trimestriellement.

Le tableau comportera cinq têtes de colonnes, notamment celle des produits du CPD attendus et indicateurs, y compris les objectifs annuels, celle des activités planifiées (liste de toutes les activités, y compris de suivi et évaluation, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CPD énoncés), des dépenses (liste des dépenses effectives pour chacune des activités achevées), les résultats de chaque activité (précision des résultats par activité) et celle des progrès vers la réalisation des produits du CPD. Dans cette dernière colonne, en utilisant les données relatives aux cibles annuelles de chaque indicateur, on énoncera le progrès effectué vers la réalisation des produits du CPD. Au besoin, des observations concernant les facteurs qui ont facilité et/ou contrarié l'obtention des résultats seront faites notamment sur les points suivants :

- la matérialisation des risques et hypothèses identifiées dans le S&E du CPD ou de nouveaux risques qui ont surgis au cours de la mise en œuvre du projet ;
- les facteurs internes, tels que le choix du moment où sont apparus les produits et activités, la qualité des produits et services, la coordination et/ou d'autres problèmes de gestion.

IV. PLAN DE TRAVAIL 2019

Période : Avril – Décembre 2019

ACTIVITÉS PLANIFIÉES	2019		PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIÉ			
	S1	S2		Source des fonds	Description dans le budget	Montant en USD 2019	
	<i>Des initiatives innovantes de l'entrepreneuriat des jeunes sont promues</i>						
<p>Produit 2.4 : L'offre de formation technique et professionnelle est améliorée afin que les femmes et les jeunes puissent avoir accès à un emploi décent</p> <p>Indicateur 2.4.1 : Nombre de partenariats conclus avec le secteur privé grâce au concours du PNUD qui visent à mettre au point des programmes d'enseignement</p> <p>Niveau de référence (2017) : 0</p> <p>Niveau cible : 5</p> <p>Indicateur 2.4.2 : Nombre de centres de formation technique et professionnelle dont les capacités techniques et opérationnelles ont été renforcées avec le concours du PNUD</p> <p>Niveau de référence (2017) : 0</p>	x	x	MDBAJ		71200	125 000	
	Accompagnement de 25 jeunes entrepreneurs dans le cadre de YouthConnect	x	x	CNEJ		72100	25456
	Appui à l'opérationnalisation de la CNEJ	x	x	FAIEJ	TRAC 2	72100	30 000
	Formation de 10 formateurs et coach sur les capacités en entrepreneuriat	x	x	FAIEJ		72100	38979
	Formation et coaching de 50 porteurs d'idées d'entreprises sur 3 mois			FAIEJ		72100	131 000
	Mise en place d'un incubateur pour les jeunes	x	x	DJEJ		72100	30 000
	Primer Les 2 lauréats de l'initiative JNOV	x	x	DJEJ	TRAC 1	71300	12 000
	Trente (30) idées de projets innovantes sont accompagnées en vue de leur maturité	x	x				
	Les documents de projets du Pilier 2 sont élaborés						
	Document de Projet « Appui à l'accès aux marchés des produits locaux : mise en place des systèmes de traçabilité et de certification »	x		ONUDI	TRAC 2	71200 71300 72100	120000
Appui au développement du Programme YouthConnect	x	x	PNUD	TRAC 1		30 000	
Gestion du projet, Suivi-évaluation, visibilité et communication							

<p>Niveau cible : 5</p> <p>Indicateur 2.4.3 : Pourcentage : a) de jeunes et b) de femmes ayant obtenu ou créé de nouveaux emplois grâce à l'appui du PNUD</p> <p>Niveau de référence (2017) : a) 0 % ; b) 0 %</p> <p>Niveau cible : a) 80 % ; b) 80 %</p> <p>Produit 2.5 : Un système d'information sur le marché du travail est en place et opérationnel.</p> <p>Indicateur 2.5.1 : Existence d'un système d'information sur le marché du travail</p> <p>Niveau de référence (2017) : non</p> <p>Niveau cible : oui</p> <p>Indicateur 2.5.2 : Nombre de rapports sur le marché du travail publiés dans les délais prescrits</p> <p>Niveau de référence (2017) : 0</p> <p>Niveau cible : 5</p>	<p>Assistance technique, gestion opérationnelle et communication et suivi-évaluation</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>PNUD</p>	<p>PNUD</p>	<p>71300</p>	<p>80 000</p>	
TOTAL							622 435	622 435
TRAC 2							470 435	470 435
TRAC 1							152 000	152 000